

Objectifs :

Il s'agit d'une activité de plaisir et de détente entre adhérents d'une association (l'ASCVB).

Lieu :

Salle polyvalente de Vaulnaveys le Bas. Cette salle n'est pas un gymnase et, par conséquent ne dispose pas d'un équipement très adapté. Il est demandé aux participants de prendre le plus grand soin des équipements existants, ainsi que de veiller à l'entretien minimum de la salle.

Horaires et encadrement :

A partir du 7 septembre 2020, hors vacances scolaires :

le lundi de 19H45 à 20H45

Mme Marie Sohm met ses compétences au service de l'association.

Tarifs:

- La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 12 € une fois par an et par famille.
- L'inscription pour l'année est de 125 € pour 31 cours.

Il est possible de participer à deux séances d'essai. Le dossier d'inscription ainsi que le règlement seront exigés après les deux séances d'essai.

Assurance :

Comme il l'est dit plus haut, l'ASCVB n'est pas un club de remise en forme, mais une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est l'**assurance personnelle** de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment).

STREET JAZZ

ADO ou **ADULTE** souhaitant participer à l'activité :

Monsieur Madame

NOM, prénom

Année de naissance : L L L L

Adresse complète :

Tél fixe L L L L L L L L L L Portable L L L L L L L L L L E-mail.....

Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :

NOM, prénom :

Téléphone L L L L L L L L L L

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

un chèque d'un montant de 125 € les 31 séances, établi à l'ordre de l'ASCVB.

participation CE carte étudiant (-20%)

fiche familiale et adhésion de 12 € à l'ASCVB.

Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné (e)..... certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus.

Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le

Signature :

NB : L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant.

En conséquence les plannings ne seront définitifs qu'après 5 séances à partir de la rentrée.